Informations de base

2002/2061(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Les règles de surveillance prudentielles dans l'Union européenne **Subject** 2.50.10 Surveillance financière 5.10 Union économique	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ECON Economique et monétaire	VAN DEN BURG Ieke (PSE)	15/04/2002

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
16/05/2002	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/11/2002	Vote en commission		Résumé
05/11/2002	Dépôt du rapport de la commission	A5-0370/2002	
20/11/2002	Débat en plénière		
21/11/2002	Décision du Parlement	T5-0568/2002	Résumé
21/11/2002	Fin de la procédure au Parlement		
29/01/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2002/2061(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/5/16210

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0370/2002	05/11/2002	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0568/2002 JO C 025 29.01.2004, p. 0224-0394 E	21/11/2002	Résumé

Les règles de surveillance prudentielles dans l'Union européenne

2002/2061(INI) - 21/11/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 334 voix pour, contre 36 et 24 abstentions, le rapport d'initiative de Mme Ieke van den BURG (PSE, NL) tel qu'il a été établi par la commission au fond.